

Stratégie énergétique 2050

De quoi s'agit-il ?

En 2011, le Conseil fédéral et le Parlement ont pris la décision de principe de sortir progressivement de l'énergie nucléaire : les cinq centrales nucléaires existantes doivent être mises hors service au terme de leur durée d'exploitation conforme aux critères techniques de sécurité, sans être remplacées par de nouvelles centrales. Cette décision, mais aussi l'évolution du marché international et l'éclosion de nouvelles technologies de l'énergie, imposent une transformation du système énergétique suisse. Par ailleurs, le Parlement a approuvé le 30 septembre 2016 le premier paquet de mesures de la Stratégie énergétique 2050, visant à accroître l'efficacité énergétique et développer les énergies renouvelables.

Parmi ces mesures figurent un encouragement renforcé, financièrement plus proche du marché, des énergies renouvelables que sont le solaire, l'éolien, la force hydraulique et la biomasse, ainsi qu'une augmentation des subventions pour assainir énergétiquement les bâtiments. En outre, lors de la procédure d'octroi de permis de construire pour les grandes installations hydrauliques ou éoliennes, les autorités doivent mettre sur un pied d'égalité l'intérêt national de ces installations et la protection de la nature et du patrimoine qui revêt aussi un intérêt national. Un projet de loi séparé (stratégie Réseaux électriques) va accélérer le développement et la transformation des réseaux électriques.

L'UDC a lancé un référendum contre le projet de loi. Celui-ci sera probablement déposé en janvier et le peuple devra vraisemblablement se prononcer sur le projet le 21 mai 2017.

Les arguments des partisans :

- **Oui à la production d'électricité nationale**

Quoi qu'il arrive, trois de nos cinq centrales nucléaires seront déconnectées du réseau dans les prochaines années - avec ou sans Stratégie énergétique 2050. Cela correspond à environ 14 % de la production d'électricité actuelle. Avec la stratégie énergétique, l'électricité manquante sera produite en Suisse et non remplacée par des importations de l'UE. Le rejet de ce projet accroîtrait considérablement notre dépendance et la sécurité d'approvisionnement serait amoindrie. Grâce à la stratégie énergétique, des investissements de l'ordre d'un milliard seront effectués en Suisse et non au sein de l'UE, ce qui renforcera l'économie nationale et assurera l'emploi. L'augmentation du supplément sur les coûts de transport du réseau permettra également d'investir chaque année 400 millions dans des énergies renouvelables. Accepter la Stratégie énergétique 2050, c'est poursuivre la promotion des énergies renouvelables et donc le développement de la production nationale.

- **Oui à l'énergie hydraulique**

La Stratégie énergétique 2050 apportera à l'énergie hydraulique l'aide dont elle a grandement besoin. Elle prévoit un soutien temporaire à l'énergie hydraulique nationale à hauteur de 0,2 centime par kilowattheure. De plus, le supplément sur les coûts de transport permettra de financer jusqu'à 40 % des coûts d'investissement d'une nouvelle centrale. La stratégie énergétique donnera donc un coup de pouce à l'énergie hydraulique afin de garantir l'avenir de cette énergie renouvelable la plus importante de Suisse.

- **Oui à une plus grande efficacité énergétique**

La Stratégie énergétique 2050 mise sur une plus grande efficacité énergétique et donc sur une diminution de la consommation d'énergie. D'une part, les normes d'émission applicables aux voitures de tourisme seront renforcées et étendues aux véhicules de livraison. La Suisse

s'adaptera ainsi aux normes européennes. D'autre part, les conditions-cadres du réseau électrique seront créées pour l'avenir. Comme les mesures sur la stratégie énergétique sont faciles à appliquer, les auteurs de l'initiative sur l'efficacité électrique (représentants des Verts jusqu'au PLR) ont fait marche arrière.

- **La Stratégie énergétique renforce l'industrie suisse.**

Dire oui à la Stratégie énergétique 2050, c'est dire oui à moins d'énergie fossile dans le secteur du bâtiment. Le Programme Bâtiments de la Confédération et des cantons passera de 300 à 450 millions de francs par an. Les nouveaux avantages fiscaux sur les bâtiments de remplacement ainsi que les investissements dans le domaine énergétique viendront également accroître l'efficacité du programme. La stratégie énergétique permettra, en outre, d'augmenter le taux de rénovation des anciens bâtiments et de promouvoir l'industrie suisse, une mesure qui contribuera également à atteindre les objectifs climatiques de la Suisse. Pour l'environnement et l'économie, la Stratégie énergétique 2050 est un atout.

Les arguments des opposants :

- **La Stratégie énergétique 2050 entraînera une explosion des coûts.**

Les coûts estimés de la Stratégie énergétique 2050 s'élèveront à des centaines de milliards jusqu'en 2050 et à plusieurs milliards par an pour la population et l'économie. Ce sont les consommateurs qui devront payer la note par des prix sur l'énergie et les biens de consommation plus élevés. Il est à craindre que la hausse des coûts de production entraîne des suppressions d'emplois et un affaiblissement de la prospérité de la population.

- **Sécurité de la prévoyance menacée – Dépendance vis-à-vis de l'étranger accrue**

La Stratégie énergétique 2050 ne pourra pas garantir les critères de fiabilité ni d'accessibilité. Elle menacera également la place financière et rendra la Suisse encore plus dépendante de l'étranger. Elle placera la population et l'économie dans l'étroit corset de l'économie planifiée. Les interdictions, les subventions, les impôts et les taxes ne pourront pas résoudre les problèmes que la sortie de l'énergie nucléaire posera. La Suisse devra donc massivement augmenter ses importations d'électricité, notamment durant l'hiver. Elle sera fortement dépendante de la politique énergétique étrangère et des prix en vigueur sur le marché international.

- **De nouvelles subventions, davantage de réglementation et de bureaucratie**

La Stratégie énergétique 2050 est très éloignée du marché. Rien qu'avec la rétribution à prix coûtant (RPC), des sources d'énergie inefficaces seront privilégiées et d'autres forcément plus mal loties. Ces dernières années, diverses mesures dans le domaine de l'énergie nucléaire ont dévalorisé cette source d'énergie.

- **Mise sous tutelle des consommateurs**

Des changements vont également se produire dans le contrôle du courant. Des réseaux intelligents contrôleront les courants d'électricité et assureront leur stabilité. Mais, au final, chaque maison sera équipée de ces dispositifs de contrôle qui donneront aux producteurs des informations précises sur les consommations à la minute près. Sur cette base, les producteurs pourront interdire aux consommateurs une utilisation intensive de l'électricité à certaines périodes. Cette mise sous tutelle doit absolument être évitée.

Recommandation

- La loi a été approuvée au Conseil national par 120 voix contre 72 et 6 abstentions.
- Elle a également été approuvée au Conseil des Etats par 35 voix contre 6 et 3 abstentions.
- Le Groupe PDC a accepté la loi au Conseil national et au Conseil des Etats sans opposition.